

COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE

Mail : cd85natation@orange.fr

Tél. : 02.51.62.37.69

**COMPETITION**Interclubs départemental **Avenirs***Critérium Avenirs*Championnats Départemental Hiver **Maîtres**

DATE : Dimanche 23 Novembre 2025

LIEU : Chantonnay

BASSIN : 25/6

ENGAGEMENTS sur EXTRANAT : Equipe : 15€ / Critérium et Maîtres : 1.80€ l'épreuve individuelle**CATEGORIES D'AGES :** Avenirs et Maîtres**RESPONSABLE DE L'ORGANISATION**

Planification et éditions : Comité de Vendée, Gestion sur place : CNLuçon

EPREUVES**MATIN :** Ouverture bassin 8h30 – début 9h30

- 400 NL Maîtres
- 100m 4 nages (IA)
- 25 NL Avenirs (critérium)
- 50 NL Avenirs (critérium)
- 100 4N Maîtres
- ENTRACTE 10 min
- 50 Pap (IA)
- 50 PAP Maîtres
- 50 Dos (IA)
- 50 DOS Maîtres
- 50 BR (IA)
- 25 NL BRASSE (critérium)
- 50 NL BRASSE (critérium)
- 50 BRASSE Maîtres
- 50 NL (IA)
- 50 NL Maîtres

APRES MIDI : Ouverture bassin 14h00 – début 15h00

- 100 NL Maîtres
- Relais 4x50m 4 nages (IA)
- 100 BRASSE Maîtres
- 25 PAP Avenirs (critérium)
- 100 4N Avenirs (critérium)
- ENTRACTE 10 min
- Relais 4x50m Nage libre (IA)
- 100 DOS Maîtres
- 25 DOS Avenirs (critérium)
- 50 DOS Avenirs (critérium)
- 100 PAP Maîtres
- 800 NL Maîtres
- 1500 NL Maîtres

REMARQUES**REGLEMENT :****Interclubs Avenirs :**

Classement à l'addition des points :
Chaque équipe est composée de 4 nageurs.
Chaque nageur nage le 100m 4 nages et un 50m de spécialité, plus les 2 relais.

Critérium Avenirs : uniquement des nageurs ne composant pas les équipes interclubs

RECOMPENSES :

Coupe et médailles aux 3 premières équipes Avenirs.

OFFICIELS :

Chaque club doit fournir 1 officiel par équipe.

Convocation des officiels 30 minutes avant le début des épreuves. Soit pour cette compétition 9h00 et 14h30.